



Rentrée 2024 -2025

Implantation maternelle



Mot de la direction

Chers élèves, chers parents,

L'heure est venue de retrouver le chemin de l'école ! J'espère que vous avez profité d'un bel été, riche en moments mémorables et en découvertes.

Aujourd'hui marque le début d'une nouvelle aventure scolaire, et c'est avec joie que l'équipe enseignante et moi-même vous accueillons pour cette nouvelle année.

Au cours de cette année, les élèves auront l'occasion de plonger dans de nouvelles matières, de relever des défis captivants et de renforcer les liens d'amitié. Ils pourront s'épanouir, développer leurs compétences et repousser leurs limites personnelles.

Chaque jour offrira aux enfants la possibilité de grandir et d'apprendre de nouvelles choses, sous le regard attentif de leurs enseignants, qui les accompagneront à chaque étape de leur parcours.

Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations essentielles relatives à l'organisation de l'école. Nous vous remercions d'en prendre connaissance.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année scolaire.

Cordialement,

Mme Tania Martiat – Directrice

Communication école - famille

Ci-dessous, vous trouverez les différentes possibilités pour trouver des informations pratiques concernant l'école et pour nous contacter afin que nous puissions répondre à vos questions :

- **Le site internet :** www.lescarrieres.be
 - Vous y trouverez tous les courriers adressés aux parents, les photos, les projets d'école et autres informations.
*Mot de passe pour l'année scolaire 2024-2025 : **serpent25***
- **La direction :**
 - Contact par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : direction@lescarrieres.be.
 - Rencontre sur rendez-vous.
- **Le secrétariat :** Pour la facturation, les documents élèves, les photos, ... :
 - Contacts par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : messenger@lescarrieres.be
- **L'implantation maternelle :**
 - Par sms au 0471/ 53 77 56
Attention ! Les enseignantes n'écoutent pas les messages vocaux.
 - Par téléphone au 067/ 33 06 08
Avant 09h00 ou après 15h00. En journée, les appels sont déviés vers l'implantation primaire.

Rencontres avec les titulaires

En ce début d'année scolaire, l'équipe maternelle vous convie à une réunion le **vendredi 6 septembre à 18h00**.

Lors de cette réunion, vous aurez l'occasion de rencontrer les enseignantes ainsi que la direction. Vous pourrez aussi découvrir les locaux où évoluera votre enfant tout au long de l'année et poser vos différentes questions.

Nous comptons sur la présence de tous les parents. Cela nous permettra de collaborer avec vous et d'assurer le bon suivi de la scolarité de votre enfant.

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de venir sans enfant(s).

Gratuité et frais scolaire

Vous recevrez prochainement un estimatif des frais pour cette nouvelle année scolaire. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la page web suivante :

[Information gratuite](#)

Présence à l'école

L'élève est tenu de participer à toutes les activités pédagogiques (y compris à l'extérieur de l'école). Toute dispense éventuelle ne peut être accordée que par la direction après demande écrite dûment justifiée.

L'école commence à **08h30**, nous vous demandons de veiller à être ponctuels afin que les enseignants puissent commencer leurs activités rapidement.

En 1^{ère} et 2^{ème} année maternelle, nous insistons sur la présence régulière de votre enfant à l'école.

En 3^{ème} maternelle, les élèves sont en obligation scolaire. Toute absence devra être justifiée en remplissant le formulaire adéquat ou par certificat médical.

Les seuls motifs d'absence reconnus sont les suivants :

- ➔ L'indisposition ou la maladie de l'élève (un certificat médical doit être remis au professeur si l'absence dépasse 3 jours).
- ➔ Le décès d'un parent ou d'un allié de l'élève jusqu'au 4^{ème} degré.
- ➔ La convocation par un organisme officiel (commune, tribunal, ...)
- ➔ Un cas de force majeure ou des circonstances exceptionnelles qui seront appréciées par le chef d'établissement.

Nous vous demandons également dans la mesure du possible de ne pas prendre de rendez-vous médicaux durant les heures de cours. Merci de demander un justificatif de présence au rendez-vous chez votre praticien afin de justifier l'absence de votre enfant.

Toute absence pour d'autres motifs sera considérée comme injustifiée.

L'école commence à **08h30**, nous vous demandons de veiller à être ponctuels.

Médicaments

Légalement, nous ne pouvons pas donner de médicaments aux enfants. Néanmoins, lorsqu'un enfant a été malade, nous savons qu'il est important de terminer correctement un traitement antibiotique. C'est pourquoi, nous sommes d'accord d'en donner lorsque toutes ces conditions sont remplies :

1. L'enfant doit être resté 3 jours minimum à la maison avant de revenir à l'école.
2. Le médicament doit porter le nom et prénom de l'enfant et doit être remis en mains propres à un membre de l'équipe.
3. Vous avez une prescription du médecin indiquant qu'il n'est pas possible de donner le médicament en dehors des heures de cours, ainsi que la posologie. Nous vous rappelons aussi que, légalement, nous ne pouvons pas donner de médicaments aux enfants.
4. Vous avez l'accord de la direction.

Lorsque la situation est plus spécifique, vous devez obligatoirement contacter la direction.

Services à l'école

- Sandwichs :
 - Le service sandwichs reprendra le lundi 26 août.
 - Pour commander un sandwich, vous devez compléter le forms disponible sur notre site internet pour maximum 08h du matin le jour de la commande. Vous recevez un accusé de réception par mail, ceci vous donne la confirmation que la commande a bien été effectuée.
 - En cas d'annulation, de modification ou changement de la commande, veuillez prendre contact directement avec Méla-mie soit par téléphone au **0492/17.38.80** ou par mail à commandesandwich@gmail.com
- Repas chauds :
 - Le service des repas chauds reprendra le lundi 02 septembre 2024.
 - Les repas reviennent à **4,15€ pour les élèves des classes maternelles.**
 - Attention, les commandes des repas chauds se font par mois.
 - Vous devez compléter le formulaire forms pour le 20 du mois précédent ; pour les commandes du mois de septembre, le forms est à remplir pour le 27 août.
 - Une fois la date passée, il faudra prendre contact avec le secrétariat pour tout changement éventuel.
 - En cas de désistement, par exemple, si votre enfant est malade, n'oubliez pas de prévenir l'école (idéalement par sms ou mail).
 - Les menus sont disponibles sur le site de l'école.
- Soupe :

Les enfants qui prennent leur pique-nique peuvent prendre un potage au prix de **0,50€**
- Garderie :
 - L'implantation maternelle est ouverte de 06h45 à 16h45.
A partir de 16h45, les élèves qui fréquentent la garderie rejoignent, en rang, la garderie de l'école primaire qui se termine à **18h30.**
 - La garderie est gratuite de 08h00 à 08h30 ; de 15h25 à 15h45 et le mercredi de 12h00 à 13h00.
 - Avant 08h00, le prix est de **0,60€** par demi-heure. Après les cours, le prix est fixé à **1,20€** par heure entamée et ce à partir de 15h45.
 - A partir de ce jeudi 30 août, les élèves de 3^{ème} maternelle fréquenteront la garderie sur l'implantation primaire.

Divers

- Merci de marquer tous les vêtements (bonnets, gants, écharpes, manteaux) ainsi que les boîtes à tartines, à collations, gourde etc...
- Nous vous invitons à prévoir des collations saines pour vos enfants et de diminuer (et même supprimer) les emballages individuels.
Dans le cadre de notre projet santé, **les enfants apporteront un fruit le mercredi.**

Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement et vous remercie pour votre collaboration et votre confiance.

Mme Tania Martiat, directrice